

Procès-verbal de la séance du 9 juillet 2015 à 20 h 30

L'ensemble des membres du conseil municipal (18) était présent sauf M. POINSOT J-M absent excusé ayant donné procuration à M. LIESCH J-M

Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance (19 pour)

L'assemblée :

- 1. Approuve le compte rendu de la séance du 10 juin 2015, (19 pour)*
- 2. Donne son accord pour l'ajout de 3 sujets, (19 pour)*
- 3. Décide du retrait de la délibération n° 03/2011 relative à la cession de l'emplacement réservé n° 4 (du PLU) au SDIS, (19 pour)*
- 4. Décide de créer l'opération 2015-01 et de la doter de 30 000 € par virement de crédits de l'opération 2014-01 à cette nouvelle opération (19 pour)*
- 5. Décide de l'effacement du réseau Basse tension, « rue du 11 novembre 1918 » par le SIEM, (19 pour)*
- 6. Décide d'opter pour le classement de la commune en « Bourg d'appui » dans le cadre de la procédure de révision du SCOT Rémois, (19 pour)*
- 7. Décide de reprendre la concession n° 20 de la section A, classée abandonnée après procédure, (19 pour)*
- 8. Décide d'attribuer le marché relatif à la réfection de voirie (cheminements piétons et placette) à l'entreprise SRTP la « mieux disante », (12 pour 7 abstentions 0 contre)*
- 9. Confirme la qualité de M. RICHARD D. comme représentant désigné par le conseil municipal (installé en 2008- 2014) au sein de l'association Comité des Fêtes de Warmeriville, (14 pour 1 abstention 4 contre)*
- 10. Décide de proposer aux jeunes de la commune de Warmeriville une activité « laser Game », (16 pour 2 abstentions 1 contre)*
- 11. Prend connaissance :*
 - De l'actualité communautaire présentée par M. GRIFFON,*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 H 50.

Le maire,

P. MOUSEL